

## PIECE JOINTE N° 2

Courrier adressé à l'association « Touche Pas A Nos Îles »



## **Enquêtes publiques relatives au projet de parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier et de son raccordement.**

**Les membres de la commission d'enquête,**

A l'attention de Monsieur le Porte-Parole du collectif TOUCHE PAS A NOS ILES,  
Monsieur BOUGLE,

Suite à la permanence tenue à la mairie de Noirmoutier en l'Ile le samedi 28 avril 2018 durant laquelle vous avez vivement et fortement, voire avec une certaine virulence, manifesté votre opposition au projet du parc éolien en mer des deux îles et contesté la légalité de l'enquête publique en cours, les membres de la commission d'enquête ont souhaité pouvoir poursuivre les échanges avec les membres du collectif citoyen que vous représentez, mais dans un climat apaisé et plus serein dans le strict respect des personnes.

Comme vous l'avez indiqué dans votre observation portée au registre d'enquête, le principe de participation du public a été constitutionnellement consacré en matière environnementale et l'enquête publique, procédure de terrain faite de contributions et d'échanges avec un tiers indépendant, le commissaire enquêteur, présente une valeur ajoutée certaine pour la qualité du débat démocratique et permet ainsi aux autorités compétentes de mieux prendre en considération les préoccupations exprimées légitimement par le public avant toute prise de décision.

L'enquête publique est en effet la seule procédure de participation du public qui permet aux citoyens de s'informer sur le projet et de formuler des observations. C'est aussi la seule procédure qui sollicite un avis pertinent et motivé de ce tiers indépendant qu'est le commissaire enquêteur sur le projet, en relation avec les observations recueillies et le contenu du dossier. Le commissaire enquêteur est la pierre angulaire de ce dispositif participatif. Il mise sur l'écoute, le dialogue et la proximité avec le public. Sa formation continue tant juridique que technique garantit désormais sa capacité à assurer sa mission dans les meilleures conditions, avec indépendance et impartialité.

C'est dans cet esprit, et dans le cadre de leur mission et des initiatives qu'elle leur autorise, que les membres de la commission d'enquête se proposent de vous rencontrer avant la fin de l'enquête et hors permanence pour un temps d'échanges qui pourrait leur permettre de mieux appréhender votre opposition au projet de parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier et mieux prendre en compte l'ensemble des arguments que vous portez et défendez.

Les dates suivantes pourraient être retenues : les 4 et 18 mai prochains à partir de 17h30 selon des conditions et modalités à définir d'un commun accord.

En espérant que ces propositions répondront à vos attentes,

Le 30 avril 2018,

Les membres de la commission d'enquête :

Le président, Arnold SCHWERDORFFER,

Brigitte CHALOPIN,

Mireille AMAT,

Jean-Yves HERVE,

Jacques TURPIN.